



Délibération du Conseil Municipal

N°2024/18

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 083-218301083-20241014-CM_2024_48-DE



Informations sur les décisions prises par Monsieur le Maire

DEPARTEMENT DU VAR

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16
Représentés : 3
Votants : 19
Absent : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de La Roquebrussanne s'est réuni, après convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-9 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de son Maire, Monsieur Michel Gros

Date de la convocation : 04.10.2024

Date affichage : 14.10.2024

Présents : Michel GROS, Claudine VIDAL, Jean-Pierre GOJJON, Nathalie WETTER, Pierre VENEL, Bryan JACQUIN, Michel GAGNEPAIN, Chrystelle GAZZANO, Hugo NIEDERLAENDER, Bernard BELORGEY, Sabine FONTANILLE, Ludovic ODRAT, Marylène RICCI, Stéphanie DEBOUW-SERRAULT, Jean-Mathieu CHIOTTI, Denis CAREL

Procurations :

Magalie ATLAN a donné procuration à Bryan JACQUIN
Sabah BAUDRAND a donné procuration à Chrystelle GAZZANO
Lionel BROUQUIER a donné procuration à Jean-Mathieu CHIOTTI

Absent : 0

Secrétaire de séance : Claudine VIDAL

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération 2020/014 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire pour la durée du mandat ;

NUMERO	TITRE DE LA DECISION	OBJET ET CARACTERISTIQUES DE LA DECISION
2024/29 en date du 15/07/2024	Signature d'une convention de formation professionnelle « extinction de feux simples et évacuation des occupants	Signature d'une convention de formation avec MBLP Sécurité – Salamandre formations, 6151 RN7, quartier La Coualo à VIDAUBAN (83550), comprenant 4 sessions de formation de sensibilisation aux extinctions de feux simples et évacuation des occupants. Le montant de cette convention est de 1 200,00 € TTC.
2024/30 en date du 16/07/2024	Demande de subvention auprès de DRAC PACA concernant le traitement des archives contemporaines de la commune	Sollicitation d'une aide financière auprès de la DRAC PACA concernant le traitement des archives contemporaines de la commune selon le plan de financement suivant : Coût total de l'intervention (non soumis à la TVA) : 9 280,00 € - DRAC PACA : 4 640,00 € soit 50% - Auto-financement : 4 640,00 € soit 50%
2024/31 en date du 18/07/2024	Signature des avenants du MAPA 2023/01 « travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud »	Signature de l'avenant n°2 au marché à procédure adaptée 2023/01 « travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud », lot n°1 : démolition gros-œuvre avec SC PACA, 390 avenue des Rosiers, Le parc des Restanques à LA CIOTAT (13600), pour un montant de – 8 037,60 € TTC (- 6 698,00 € HT) ce qui porte le nouveau montant du marché du lot n°1 à 80 272,80 € TTC (66 894,00 € HT). Signature de l'avenant n°1 au marché à procédure adaptée 2023/01 « travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud », lot n°4 : peinture avec SARL SAPP, 92 rue Philémon Laugier à HYERES LES PALMIERS (83400), pour un montant de 26 829,67 € TTC (22 358,06 € HT) ce qui porte le nouveau montant du marché du lot n°4 à 37 264,27 € TTC (31 053,56 € HT). Signature de l'avenant n°2 au marché à procédure adaptée 2023/01 « travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud », lot n°5 : électricité courants forts et faibles avec EURL

		<p>TEL NIRONI, 79 route de Marseille à BARKHLE (83474) pour un montant de – 12 696,00 € TTC (- 10 580,00 € HT) pour un nouveau montant du marché du lot n°5 à 816,00 € HT).</p>	<p>Envoyé en préfecture le 15/10/2024 Reçu en préfecture le 15/10/2024 Publié le</p> <p></p> <p>ID : 083-218301083-20241014-CM_2024_48-DE</p>
2024/32 en date du 19/07/2024	MAPA 2023/01 « travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Fernand Reynaud », attribution du lot n°3 bis « faux plafonds »	Attribution du lot n°3 bis « faux plafonds » à parc d'activités du chemin d'Aix – 351 avenue de l'Aurélienne à SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME (83470), pour un montant de 9 221,76 € TTC (7 684,00 € HT).	
2024/33 en date du 24/07/2024	**annule et remplace la décision 2024/30** Demande de subvention auprès de DRAC PACA concernant le traitement des archives contemporaines de la commune	Dépôt d'une nouvelle demande de subvention, suite à une mauvaise communication de la DRAC PACA sur le montant subventionnable. Sollicitation d'une aide financière auprès de la DRAC PACA concernant le traitement des archives contemporaines de la commune selon le plan de financement suivant : Coût total de l'intervention (non soumis à la TVA) : 9 280,00 € - DRAC PACA : 2 104,00 € soit 22,67% - Auto-financement : 7 176,00 € soit 77,33%	
2024/34 en date du 29/07/2024	Signature d'une convention de formation professionnelle « CACES R486 PEMP » et « réactualiser son aptitude à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur »	Signature d'une convention de formation avec APAVE EXPLOITATION France, 6 rue du Général Audran, COURBEVOIE CEDEX (92412) comprenant 2 jours de formation « CACES R486 PEMP » et 1 jour de formation « réactualiser son aptitude à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur ». Les montants respectifs de ces formations inscrits sont de 1 668,00 € TTC (1 390,00 € HT) et 828,00 € TTC (690,00 € HT), soit un total de 2 496,00 € TTC.	
2024/35 en date du 26/07/2024	Fixation du montant de la redevance pour occupation du Domaine Public due par les opérateurs de télécommunications	Le montant de la redevance citée en objet est fixé au taux minimum prévu au décret du 27 décembre 2005. Ce montant est revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédents la publication de l'index connu au 1 ^{er} janvier ou tout autre index qui viendrait lui être substitué.	
2024/36 en date du 03/10/2024	Erreur matérielle dans la numérotation des actes		
2024/37 en date du 08/08/2024	Approbation d'un contrat de prestation de services pour le nettoyage des locaux de l'école élémentaire « Fernand Reynaud »	Approbation et signature du contrat de prestation de services pour l'entretien des locaux de l'école élémentaire Fernand Reynaud avec la société FAB Net, 394 rue Jules Ferry à FLASSANS SUR ISSOLE (83340). Le contrat est souscrit pour une période d'un an à compter de sa signature. Le montant mensualisé sur 10 mois des prestations s'élève à 2 154,24€ TTC (1 795,20€ HT), pour une fréquence hebdomadaire de 4 passages.	
2024/38 en date du 08/08/2024	Approbation d'un contrat de prestation de services pour le nettoyage des locaux du centre de loisirs « La Cab'Âne »	Approbation et signature du contrat de prestation de services pour l'entretien des locaux du centre de loisirs « La Cab'Âne » avec la société FAB Net, 394 rue Jules Ferry à FLASSANS SUR ISSOLE (83340). Le contrat est souscrit pour une période d'un an à compter de sa signature. Le montant mensualisé sur 10 mois des prestations s'élève à 1 242,00 € TTC (1 035,00 € HT), pour une fréquence hebdomadaire de 4 passages.	
2024/39 en date du 26/08/2024	Attribution du MAPA 2024/01 « fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les écoles élémentaire et maternelle, la crèche et le service « enfance & loisirs »	Attribution du marché à procédure adaptée 2024-01 « fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les écoles élémentaire et maternelle, la crèche et le service « enfance & loisirs » - offre de base après négociation à ELIOR RESTAURATION France SAS, tour Egée 9/11 allée de l'Arche PARIS LA DEFENSE CEDEX (92032), à compter du 02 septembre 2024 et pour une durée d'un an renouvelable une fois. Les prix des repas sont les suivants : - prix du repas pour l'école maternelle : 3,71 € TTC (3,088€ HT) - prix du repas pour l'école élémentaire : 4,04 € TTC (3,369 € HT) - prix du repas pour un enfant en crèche : 3,50 € TTC (2,917€ HT) - prix du goûter pour un enfant en crèche : 1,01 € TTC (0,840€ HT)	
2024/40 en date du 03/09/2024	Signature d'un bail de location de l'appartement communal sis Rue Saint Sébastien	Signature d'un contrat de location du logement type T5 sis 32 avenue Saint-Sébastien au 1 ^{er} étage à La Roquebrussanne, avec Madame GUERIN Christina. Le contrat de location est consenti pour une durée de six ans à compter du 23 septembre 2024. Le montant du loyer est fixé à la somme de 750,00 € par mois.	
2024/41 en date du 09/09/2024	Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé pour le projet de réhabilitation et	Dépôt d'une nouvelle demande de subvention remaniée et sollicitation de l'aide financière auprès de l'Agence Régionale de Santé afin de financer l'opération de réhabilitation et mise aux normes d'un cabinet médical, selon le plan de financement suivant : Coût total de l'opération : 338 003,00 € TTC (281 670,20 € HT)	

	mise aux normes d'un cabinet médical	- ARS PACA (sur un montant TTC et TDC) : 80 000,00 € soit 24% - Région Sud 2024 (sur un montant HT) : 74 955,00 € soit 27% - Département 2022 (sur un montant HT) : 71 177,00 € soit 22% - Auto-financement : 11 868,00 € soit 24%	Envoyé en préfecture le 15/10/2024 Reçu en préfecture le 15/10/2024 Publié le 15/10/2024 Bersier Levrault ID : 083-218301083-20241014-CM_2024_48-DE pour
2024/42 en date du 16/09/2024	Approbation d'un contrat de prestation de services pour le nettoyage des locaux de la salle René Autran	Approbation et signature de l'entretien des locaux de la salle René Autran sise quartier les Molières, avec la société FAB Net, 394 rue Jules Ferry à FLASSANS SUR ISSOLE (83340). Le contrat est souscrit pour la période du 16 septembre au 31 décembre 2024. Le montant des prestations s'élève à 1 680,00 € TTC (1 400,00 € HT).	
2024/43 en date du 16/09/2024	Approbation d'un contrat de prestation de services pour le nettoyage des vestiaires du stade Dr Caulet	Approbation et signature du contrat de prestation de services pour l'entretien des vestiaires du stade Dr Caulet sis quartier les Molières, avec la société FAB Net, 394 rue Jules Ferry à FLASSANS SUR ISSOLE (83340). Le contrat est souscrit pour la période du 16 septembre au 31 décembre 2024. Le montant des prestations s'élève à 1 566,00 € TTC (1 305,00 € HT).	
2024/44 en date du 24/09/2024	Approbation d'un contrat de mission de maîtrise d'œuvre d'exécution pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement du chemin des Neuf Fonts	Approbation et signature de l'offre soumise par le devis n°GD242241-pb portant sur les missions de Maîtrise d'œuvre d'exécution de la société OPSIA Méditerranée sise BP 70127 à TOULON (83040). Le marché de maîtrise d'œuvre d'exécution est conclu pour toute la durée de l'opération de travaux jusqu'à complète réception des ouvrages exécutés, pour un montant de 6 180,00 € TTC (5 150,00 € HT).	
2024/45 en date du 24/09/2024	Approbation d'un contrat de mission de maîtrise d'œuvre d'exécution pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement du chemin des Craux	Approbation et signature de l'offre soumise par le devis n°GD242240-pb portant sur les missions de Maîtrise d'œuvre d'exécution de la société OPSIA Méditerranée sise BP 70127 à TOULON (83040). Le marché de maîtrise d'œuvre d'exécution est conclu pour toute la durée de l'opération de travaux jusqu'à complète réception des ouvrages exécutés, pour un montant de 12 468,00 € TTC (10 390,00 € HT).	

Le conseil prend acte.

La ROQUEBRUSSANNE, le 15 octobre 2024.

Le Maire,

Michel GROS

La secrétaire de séance,

Claudine VIDAL